

**Allocution de la Présidente du Comité de Gouvernance et de Développement Durable
à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2022**

Mesdames,
Messieurs,

Comme Présidente du Comité de Gouvernance et de Développement Durable de GBL, j'ai le plaisir de m'adresser à vous, cette année avec d'autant plus de joie que nous pouvons enfin nous retrouver.

Pardonnez-moi de ne pas vous adresser la parole en néerlandais, mais vous comprendrez que s'exprimer en néerlandais n'est pas chose aisée pour une française.

Notre Comité s'est réuni à quatre reprises en 2021. Lors de ces réunions, le Comité s'est principalement concentré sur les sujets suivants :

- la nouvelle politique de rémunération pour l'Administrateur-Délégué et les équipes de GBL que votre Assemblée a approuvée en novembre dernier – grâce à celle-ci, les équipes de notre société ont été renforcées avec des profils senior et expérimentés, donnant à notre groupe les moyens humains pour mettre en œuvre sa nouvelle stratégie ;
- la revue de la gouvernance de la société et l'évolution de la composition du Conseil d'Administration et des Comités. Vous l'aurez constaté, la taille de notre Conseil a été réduite, passant de 17 membres à 13 membres. Il a, par ailleurs, été décidé de supprimer le Comité Permanent. Notre société comporte donc aujourd'hui deux Comités – le Comité d'Audit et de Gouvernance – qui sont composés d'une majorité d'Administrateurs indépendants et présidés par un Administrateur indépendant. Cette organisation resserrée et renforcée offre à GBL une gouvernance plus agile et mieux adaptée aux enjeux stratégiques du groupe ;
- vous l'avez également lu dans le rapport annuel, notre groupe a décidé d'inscrire encore davantage les enjeux de développement durable dans sa stratégie. Il a, dès lors, été décidé de confier au Comité de Gouvernance les enjeux ESG liés à GBL, à savoir principalement les aspects de gouvernance et de ressources humaines, et de renommer le Comité en Comité de Gouvernance et de Développement Durable.

Le Comité a également consacré ses travaux à :

- l'établissement du projet de rapport de rémunération et l'examen des autres textes relatifs à la gouvernance d'entreprise concernant la nomination et la rémunération des dirigeants à publier dans le rapport annuel 2020 ;
- la rédaction du rapport du Président du Comité à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2021 ;
- la préparation de l'évaluation annuelle de l'interaction entre l'Administrateur-Délégué et les Administrateurs non-exécutifs ;
- la révision de la Charte pour tenir compte des évolutions de gouvernance ;
- l'établissement d'un nouveau Code de conduite et de déontologie.

Comme indiqué dans le rapport de rémunération repris dans le rapport annuel, la rémunération 2021 de l'Administrateur-Délégué est conforme à la politique de rémunération qui s'appliquait à cet exercice. Vous êtes invités à vous prononcer sur le rapport de rémunération 2021.

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie pour votre attention.